

Courrier des Opelousas.

Vol. XVII.

Opelousas, Paroisse St. Landry, Lne., 28 Aout 1869.

No. 12.

Le Courrier des Opelousas.

Journal officiel d'Opelousas.

OPELOUSAS :

SAMEDI MATIN. : : 28 AOUT 1869.

Bref, &c.—Les parties intéressées, ainsi que MM. les membres de notre Bureau, sont informés que nous sommes prêts à exécuter avec promptitude et netteté, et aux prix les plus modérés, les Brefs et autres travaux typographiques.

Nous avons eu le plaisir de serrer la main du Général Majors, de mémoire Confédérée, qui est venu dans le but de se fixer parmi nous comme planteur. Il est accompagné du Colonel Chalmers, qui, lui aussi, trouve notre paroisse de son goût, et s'y établira d'une manière permanente, aussi comme planteur. Le Général Majors est en parfaite santé, quoiqu'il ait perdu une partie de son embonpoint. Il semblerait que sous ce rapport, la vie du camp, l'activité, la fatigue, les privations et tous les appendices de la guerre, lui étaient plus favorables que la paix profonde qu'il appelle de la monotomie, le fardeau.

Plaisanterie à part, nous constatons avec plaisir l'arrivée parmi nous de personnes tels que le Gén. Major et le Col. Chalmers, surtout quand ils viennent, comme ceux-ci, pour se fier parmi nous. Si notre Paroisse était connue, nous verrions y accourir une multitude d'agriculteurs qui contribueraient au développement rapide de ses ressources diverses, et qui prospéreraient sans doute comme y prospèrent aujourd'hui tous les gens industriels qui en font partie.

Collège Militaire d'Alexandrie.—Nous avons reçu un catalogue de cette excellente institution, par lequel nous voyons qu'il y a 141 élèves, dont 100 sont aux frais de l'Etat, et 41 seulement privés ou aux frais des parents. 133 sont de la Louisiane, 5 du Texas, 2 du Mississippi, et 1 de la Virginie. De notre paroisse on compte Geo. K. Pratt, G. T. Hawkins, G. D. Tarleton, C. J. Thompson et E. P. Veazie.

La réouverture des classes aura lieu le premier lundi de Septembre prochain.

Nous publions dans le catalogue que nous avons sous les yeux une excellente adresse au peuple de la Louisiane, que nous publions en anglais et dont nous recommandons la lecture.

Nous sommes priés d'annoncer que M. Solomon Loeb, marchand en notre ville, partira ce matin pour la Nouvelle-Orléans et New-York, dans le but de choisir personnellement, en fabrique et sur les grands marchés du Nord, un assortiment complet de telles marchandises qui conviennent aux habitants de notre ville et de la Paroisse, et que vers la fin de Septembre il sera de retour en notre ville.

Dans l'intervalle de son absence, les affaires de son magasin à Opelousas continueront comme par le passé et sans interruption.

H. Loeb & Co. No. 28 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, est une maison de commerce qui vient, par l'intermédiaire de nos colonnes d'avis, solliciter une partie de l'encouragement des marchands et des habitants de notre Paroisse. Comme on le verra par l'avis, le siège de la maison est à la Nouvelle-Orléans; mais l'un des associés (M. H. Loeb) est à New-York, pour faciliter les transactions et agir plus efficacement dans l'intérêt de ses patrons.

Question des Chenilles.—M. Jonas P. Smith, un habitant cotonnier de la Couleé Croche, en cette paroisse, a apporté mardi dernier à notre bureau, quelques chenilles à coton qu'il a trouvées dans son clos. L'opinion intime de M. Smith est que vers le milieu de la semaine prochaine, elles se seront propagées et multipliées à l'infini dans tout son clos. M. Smith ajoute que les chenilles ont fait leur apparition dans tout le quartier qu'il habite, et enfin, qu'elles diminueront de moitié la récolte pendante. Mais, ajoute M. Jonas, j'ai une quarante d'arpents de coton desquels elles ne peuvent m'empêcher de faire une balle l'arpent.

Soit dit en passant, une balle l'arpent est ce que le cotonnier fait dans les temps les plus propices et sous les conditions les plus favorables.

Nous ne voulons pas combattre l'opinion de M. Smith; mais nous remarquons qu'il diffère essentiellement de plusieurs de ses voisins avec qui nous avons conversé, autant sous le rapport de l'apparition des chenilles que relativement aux dommages qu'elles sont susceptibles d'occasionner cette année.

Nous répétons aujourd'hui que les données qui nous arrivent des différents quartiers de la paroisse n'ont rien d'alarmant. Si quelquefois on trouve dans un champ de coton quelques chenilles, elles

semblent aussitôt disparaître au lieu de se propager, et les habitants en général ne pensent pas que, même si les chenilles devaient cette année arriver en nombre comme on les a vues déjà des années dévastatrices, elles ne pourraient occasionner qu'une diminution d'un quart de la récolte. Et il n'y a aujourd'hui dans les signes du temps rien qui indique une semblable calamité.

Affaire tragique.—Jack Burleigh, un affranchi, rentrait chez lui, dans le nord d'une maison située à l'extrémité Nord de la rue Main, en notre ville, Dimanche vers 3 heures du matin, et y trouvait John Littell, un autre affranchi. Chacun était armé d'un revolver, et tous deux firent feu presque simultanément. John reçut une balle en pleine poitrine, tomba et expira sur le champ. Jack, de son côté, recevait la balle de John dans la mâchoire. Jack est en prison en attendant un examen de l'affaire. Peut-être le survivant survivra-t-il.

Pour de la matière à lire, voyez la dernière page.

Les Petites Fermes des Affranchis.

(De l'Étiquette du 18.)

Quand, dans nos numéros précédents, nous avons représenté l'établissement de petites fermes comme une nécessité pour l'Etat, c'est en vue de l'émigration étrangère et pour l'appeler à nous. L'émigration étrangère, en effet, est le seul moyen que nous ayons pour introduire dans nos campagnes une population de travailleurs robustes et assidus, et les petites fermes, selon nous, déterminent cette émigration. Nous ne voulons pas en inférer que ces familles étrangères resteront toujours ce qu'elles se montreront à leur arrivée, actives et laborieuses. Cela n'est pas supposable. Dans ce pays où, en ce moment, la fortune favorise tous ceux qui ont de bons bras et qui veulent bien ne pas laisser inactifs, les familles d'émigrants ne seront pas longtemps sous la dépendance des autres, si elles sont animées de quelque sentiment d'ambition; et quand la fortune leur sourira, il faut bien admettre que leur énergie de travail diminuera et qu'elles deviendront ce que les autres qui les ont précédées y seront dvenues elles mêmes, quoique procédant du même stock européen, stock puissant par ses aspirations et son inépuisable force de travail.

Mais cette transformation d'une race laborieuse en une race industrielle capitaliste, n'en sera pas moins un avantage pour le pays, et un grand avantage. Le pays se peuplera, se défrichera, s'assainira, se développera en attendant, et il peut se faire alors qu'avec le secours des machines, on puisse trouver enfin le moyen de cultiver les champs en épargnant aux hommes la partie la plus dure de leurs travaux.

Voilà le but vers lequel nous devons tendre et que nous devons favoriser par tous les moyens à notre disposition. Si donc nous ne pouvons avoir la bonne race caucasienne qui a fait de l'Ouest le grenier des États-Unis et qui en fera bientôt le grenier du monde, il faut viser à introduire une autre race qui a usé de la valeur bien qu'à un degré beaucoup moindre. Les Chinois sont supérieurs à notre race d'affranchis, parce qu'ils travaillent avec discernement et en vue de se faire une fortune. Le nègre affranchi est indifférent aux vicissitudes climatiques; le Chinois s'en désole; il n'aime ni les longues pluies ni les grandes sécheresses; il veut à conserver ce qu'il a créé et à suivre les récoltes qu'il a plantées. Cet amour du bien et cette envie de fortune garantissent sa persévérance dans les travaux des champs.

Il est surabondamment prouvé pour nous que l'introduction d'une race asiatique est nécessaire au Sud, cette introduction seule pouvant nous fournir assez de bras pour exploiter le sol et donner aux entreprises de chemins de fer et de canaux toute la valeur d'utilité qu'on peut en attendre. On parle de maints projets de communications précieuses pour nous; si tous ces projets s'exécutent, la Nlle-Orléans deviendra le plus grand carrefour de voies ferrées du monde. Mais d'après l'expérience acquise, il est plus facile de construire des chemins de fer que de les entretenir et conserver une fois qu'ils sont faits. Un revenu raisonnable leur fait presque toujours défaut et plusieurs ont été livrés à la destruction après avoir subi le poids du marteau des shérifs. Cela n'a rien d'étonnant dans des contrées où les chemins sont faits pour y appeler la population plutôt que pour servir à celle qui s'y trouve, ces contrées étant comparative-ment désertes.

Les destructions de voies ferrées ne seraient pas à prévoir si le Sud était favorisé d'une immigration d'étrangers cultivateurs. Avec leurs secours, les grandes plantations s'étendraient, les petites fermes se multiplieraient et le transport des produits suffirait au frais d'entretien des voies ferrées. Alors seulement le pays pourrait compter sur un avenir solide.

Nous sera-t-il permis d'y aspirer avec l'esprit qui prévaut dans les délibérations du Congrès et qui domine la politique du gouvernement fédéral? C'est fort douteux et jusqu'à présent nous ne voyons de certain que les établissements d'affranchis

dans les Homesteads, amélioration peu rassurante pour les entreprises industrielles et pour le développement de l'agriculture au Sud.

ADRESSE

DU COMITÉ D'IMMIGRATION DE LA SOCIÉTÉ ALLEMANDE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS AU PEUPLE DU SUD OUEST ET PARTICULIÈREMENT AUX CAPITALISTES, AUX PLANTEURS ET AUX NEGOCIANTS DE LA LOUISIANE :

Le 19 juin 1847, une société fut formée dans cette ville; elle existe encore et porte le nom de Société Allemande de la Nouvelle-Orléans. Son but, ainsi que le dit la deuxième article de la Constitution, est de "conseiller et d'aider les émigrants allemands, les personnes qui parlent l'allemand, de secourir ceux qui sont dans le besoin ou qui cherchent de l'emploi." Quoiqu'elle ait déjà fait beaucoup de bien, son peu de moyens et le manque de secours du dehors ont, jusqu'à présent, restreint sa sphère d'opérations; mais aujourd'hui que la question de travail est si généralement agitée, que les citoyens comprennent qu'elle est d'une importance vitale pour le Sud, la Société Allemande, a pris des mesures qui lui permettent de devenir un intermédiaire important en tant qu'il s'agit d'encourager l'immigration au Sud-Ouest et surtout dans les parties fertiles et peu habitées de notre Etat.

A cet effet, les soussignés ont été nommés membres d'un comité qui est chargé d'obtenir les renseignements et l'aide que demande le succès de l'entreprise, sans demander d'argent, ils prient les personnes bien renseignées de leur donner le bénéfice de leurs conseils et de leur expérience. Ils sollicitent des habitants des différentes sections du Sud-Ouest, des informations relatives à la nature de notre climat, de notre sol et de nos produits, aux besoins de certaines localités et un système de travail qui convient le mieux à certains districts.

Le comité désire savoir quel encouragement recevront, non seulement les travailleurs et les cultivateurs, mais les artisans habiles—élèves des ateliers et des fabriques de l'Europe, quelles conditions seront faites aux personnes qui voudront acheter des petits morceaux de terre. Il désire surtout connaître les opinions des propriétaires et autres sur le plan de colonisation et s'assurer si ce plan peut être exécuté et nous convient dans les circonstances actuelles. Il sollicite vivement la coopération des capitalistes, des planteurs et des propriétaires dont les intérêts exigent l'introduction immédiate, parmi nous, d'une classe d'artisans robustes, honnêtes et industriels.

La Société Allemande de la N.-Orléans se propose de répondre au grand besoin de notre section et de l'Etat en établissant une agence européenne, en disséminant des renseignements pour la conduite de ceux qui désirent émigrer ici, en appelant l'attention des Allemands sur les avantages évidents de cette partie-ci du pays sur les autres, en prouvant, par des statistiques et des comparaisons, la fertilité de notre sol et la salubrité de notre climat, en adoptant les mesures qui pourraient devenir nécessaires.

Le comité ne cherche pas à discuter la question de supériorité de cette classe d'émigrants sur les émigrants des autres parties du globe, bien qu'on pourrait s'attendre beaucoup sur l'assimilation des Allemands aux habitants des Etats-Unis sous le rapport de la race, de l'histoire et des croyances religieuses. Tout en désirant encourager l'immigration des Allemands et de ceux qui parlent l'allemand, il n'obéit à aucun préjugé contre les autres nationalités et ne veut pas empêcher d'autres personnes de s'engager dans des entreprises de ce genre.

Mais par un vif désir de voir prospérer cette section de notre pays d'adoption, ils adressent leur invitation à ceux qu'ils croient devoir suivre leurs conseils et être influencés par leurs paroles d'encouragement. Si, comme il y attend, des hommes haut placés l'assurent que les colons seront bien accueillis, il s'appliquera principalement à les encourager à rester parmi nous plutôt que d'aller s'établir dans les latitudes supérieures de la vallée du Mississippi.

Les membres de la "Société Allemande de la Nouvelle-Orléans" s'engagent à faire tous leurs efforts pour la réussite de cette grande entreprise; ils demandent l'assurance que les citoyens patriotes les aideront fidèlement à remplir leurs promesses. Le comité a la confiance que la presse de la Louisiane et de tout le Sud leur accordera sa puissante influence en publiant cette adresse et la commentant de manière à poser la question nettement devant le public.

Les communications doivent être adressées au Comité d'Immigration de la Société Allemande, au No. 10 de la rue St. Pierre (Bâtisses Pontalba), Nouvelle-Orléans.

EDW. S. WURSBURGER,

Président.

Dr. J. WENZ, C. STOCKMEYER, Jr., F. RICKERT, JACOB HASSINGER,

Comité d'Immigration, Nlle-Orléans, Aout, 1869.

—Sous quelque vitaine forme que la fortune se présente, on la trouve toujours belle.

M. Ferry, père, sur la rive droite du fleuve Mississippi, possède une magnifique récolte de cannes—près de 300 arpents—ainsi qu'un vaste champ de ramie destiné à une grande propagation future. Un lot de 5 à 6 arpents porte des tiges d'une moyenne de 7 à 8 pieds. La coupe d'une partie de ce champ se fera dans quelques semaines et produira quelques balles d'échantillons qu'on enverra aux manufactures du Nord et d'Europe.

M. Florent Fortier possède aussi quelques beaux carres de ramie sur sa grande habitation Valcour Aimé. Ce qui est sur sera également coupé pour faire des spécimens propres à ouvrir le marché de ce nouveau produit. Ces premiers essais, réussis au-delà de toute espérance, n'ont presque rien coûté. Ces deux planteurs ont à peine dépensé trois cents piastres pour produire des résultats qui leur donnent assez de plantes pour exploiter, s'ils le veulent, 1,000 arpents du textile.

Renaissance Louisianaise.

Voyez à votre Assesement!

Samedi dernier, nous avons annoncé que, conformément à une nouvelle loi, le Recorder, le Greffier de la Cour et le Sheriff avaient commencé l'évaluation des propriétés dont une liste avait été prise par l'Assesment il y a quelques mois.

C'est pendant tout le mois d'Août que les contribuables pourront réclamer contre l'évaluation de leurs propriétés. Après le 31 Aout on ne pourra plus réclamer de corrections.

Il est donc nécessaire de ne pas laisser passer cette date avant d'examiner le tableau, et si l'Assesment est trop élevé, le remettre est indiqué par la loi aux contribuables et aux estimateurs.

On ne peut pas supposer que les estimateurs, quelque connaissance superficielle qu'ils puissent avoir des propriétés de la Paroisse, puissent connaître la valeur des habitations, des terres &c. dans les divers quartiers, sur une simple liste très peu détaillée, et les estimateurs eux-mêmes s'attendent à ce que les propriétaires les aident dans leur estimation.

Si donc les contribuables ne viennent pas dans le courant de ce mois, ils n'auront à blâmer personne qu'eux-mêmes si leur assesment est trop élevé.

La loi est odieuse, mais c'est la loi.

Mariés—A la Cathédrale St. Louis, Nouvelle-Orléans, le 19 courant, Monsieur THEO. LASTRAPES, de notre ville, à Mademoiselle LELIA ESNAUD, de la Nouvelle-Orléans.

Vente à l'Encan.

Le public est par le présent averti qu'il sera vendu en vente publique, au plus offrant et dernier enchérisseur, à la dernière résidence de feu le Dr. Frédéric Acher, en la ville d'Opelousas, par l'intermédiaire du soussigné Encanteur, Le Samedi, 25 Septembre 1869,

les propriétés suivantes, provenant dudit feu F. Acher, à savoir:

Deux Terrains,

situés dans la ville d'Opelousas, bornés au Nord par la rue Vine, au Sud par la Loge maçonnique et la propriété de M. Jean Petit, à l'Est par la rue Main et à l'Ouest par la rue de la Cour, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui y sont situés, consistant en une maison de résidence, une cuisine, un magasin à maïs, et autres dépendances, le tout en bon ordre, étant la même propriété que le défunt avait achetée à la vente de biens de la succession de feu le Dr. A. E. V. Henry, le 6 Mars 1869. Un cheval américain; un cheval créole; un Sulky et ses harnais; un fusil double; un lit monté; une armoire; un side-board; une bibliothèque; une armoire; un lot de livres; un lot d'instruments de mathématique et de chirurgie, &c. &c.

CONDITIONS.—La propriété foudrière sera vendue payable un tiers comptant, et la balance à l'et 2 ans de crédit, à compter du jour de la vente, avec intérêt à raison de 8 pour cent par an, à compter de la vente. L'acquéreur fournissant ses obligations avec caution solidaire à la satisfaction de qui de droit, et en outre, la propriété demeurant hypothéquée jusqu'au paiement final tant du capital que des intérêts qui auront pu s'accroître.

Les biens mobiliers seront vendus pour du comptant. L'acte de vente de la propriété foudrière sera aux frais de l'acquéreur.

F. PERRODIN, Encanteur, Opelousas 25 aout 1869.

Chevaux, Juments, Poulains.

Ceux qui ont besoin de chevaux créoles, juments et poulains, à des prix très modérés, voudront bien s'adresser au soussigné, à sa résidence, à Opelousas, le Samedi 4 Septembre.

Conditions.—Payables le 1er Décembre prochain. JAS. G. HAYES, Opelousas 28 Aout 1869. 12 21.

PRENEZ LE MEILLEUR.

Le Régénérateur du Professeur LIEBIG fera croître les cheveux sur les têtes chauves, rendra aux cheveux gris leur couleur naturelle et fera boucler les cheveux les plus droits.

Ce remède garanti est à vendre chez C. Mayo, Opelousas. [28 aout, 1869.]

H. LOEB, au bureau de H. & Co. N.-York. } SIGMUND LOEB, } Nlle-Orléans. }
B. CLAUDE & Co. N.-York. } Nlle-Orléans. }

Le Fourneau Champion



BUCK'S BRILLIANT.

LE SEUL Poêle de Cuisine fait aux Etats-Unis et parfait pour la cuisson des viandes, du pain, des biscuits, &c. Le plus durable. Le moins compliqué. Le plus facile à diriger.

Le plus accordé à la Foire de St. Louis, en 1867. Le plus accordé à la Foire de St. Louis, en 1868. Le plus accordé à la Foire de St. Louis, en 1869. Le plus accordé à la Foire de St. Louis, en 1870. Le plus accordé à la Foire de St. Louis, en 1871. Le plus accordé à la Foire de St. Louis, en 1872. Le plus accordé à la Foire de St. Louis, en 1873. Le plus accordé à la Foire de St. Louis, en 1874. Le plus accordé à la Foire de St. Louis, en 1875. Le plus accordé à la Foire de St. Louis, en 1876. Le plus accordé à la Foire de St. Louis, en 1877. Le plus accordé à la Foire de St. Louis, en 1878. Le plus accordé à la Foire de St. Louis, en 1879. Le plus accordé à la Foire de St. Louis, en 1880.

Le plus accordé à la Foire de St. Louis, en 1867. Le plus accordé à la Foire de St. Louis, en 1868. Le plus accordé à la Foire de St. Louis, en 1869. Le plus accordé à la Foire de St. Louis, en 1870. Le plus accordé à la Foire de St. Louis, en 1871. Le plus accordé à la Foire de St. Louis, en 1872. Le plus accordé à la Foire de St. Louis, en 1873. Le plus accordé à la Foire de St. Louis, en 1874. Le plus accordé à la Foire de St. Louis, en 1875. Le plus accordé à la Foire de St. Louis, en 1876. Le plus accordé à la Foire de St. Louis, en 1877. Le plus accordé à la Foire de St. Louis, en 1878. Le plus accordé à la Foire de St. Louis, en 1879. Le plus accordé à la Foire de St. Louis, en 1880.

TAXES DE VILLE.

CEUX qui doivent des taxes de ville pour l'année 1869, sont par le présent avertis que le soussigné est prêt à les recevoir, au bureau du Sheriff, ou il sera tous les jours, de 10 heures à midi, pendant dix jours à compter de la date de cet avis. Ceux qui ne seront pas payés à l'expiration de cette date seront collectés avec frais. Opelousas 24 Aout 1869. 21

Le Magasin à Prix Fixe.

LES soussignés viennent de recevoir de la Nouvelle-Orléans un assortiment considérable de

MARCHANDISES SECHES

de tous les genres et de toutes les qualités, convenables pour l'été et pour l'hiver.

QUINCAILLERIE,

Fayence et Ferblanterie.

GROCERIE

en gros et en détail.

VETEMENTS FAITS

est également considérable et très varié.

SELLERIE ET HARNAIS

pour voitures, wagons et d'habitation. Les soussignés invitent leurs clients et le public en général à venir examiner leurs marchandises, persuadés qu'ils sont qu'on ne pourra trouver ailleurs ni meilleur ni meilleur marché.

BLOCH & DUPRE, Opelousas 21 aout 1869. 11tf

Des Avances

EN toile et corde d'emballage, ficelle &c. seront faites par les soussignés sur les récoltes de coton qui seront consignées par l'intermédiaire de

BLOCH & DUPRE, Opelousas 21 aout 1869. 11tf

Corde et Toile d'Emballage

A vendre par BLOCH & DUPRE, Opelousas 21 aout 1869. 11tf

Fabrique de Voitures.

PENDANT mon absence de la Paroisse, mon atelier de voitures sera conduit par des ouvriers experts. Tout ouvrage de ce genre sera fait avec promptitude et à des prix raisonnables pour du comptant seulement.

M. Claudius Mayo est mon agent autorisé pendant mon absence.

S. P. CLARK, Opelousas 21 aout 1869. 11tf

TERRAINS A VENDRE.

UN terrain situé sur la rue de l'Union, près du Couvent catholique. Un terrain situé sur la rue de la Cour, presque à l'extrémité sud de cette rue. S'adresser au bureau du Courrier des Opelousas. 27 Juin.

L'EPOQUE.

JOURNAL politique, commercial, littéraire, artistique et scientifique, publié en Français, à la Nouvelle-Orléans, deux fois par semaine.—P. Placide Canonge, rédacteur en chef, et L. E. Marchand, Gérant.

Abonnement.—Un an, \$6, six mois, \$3. Le prix de l'abonnement est invariablement payable d'avance. Pour les abonnements, annuaires, communications, s'adresser aux bureaux du journal, rue de Chartres, No. 111.—Boîte de l'Époque au bureau de Poste, Nouvelle-Orléans, "Lock Box" lettre.

LA RENAISSANCE LOUISIANAISE.

JOURNAL politique, littéraire et agricole.—Émile Lefranc, rédacteur-proprieétaire. Bureau, rue Conti, No. 48, enseigne Passage de la Bourse, Nlle-Orléans.

Abonnement.—Un an, \$6, six mois, \$3. Le prix de l'abonnement est invariablement payable d'avance.

Groceries Fraiches

RECEMMENT RECUES.

LES soussignés viennent de recevoir un nouvel assortiment de groceries fraîches de famille, de boissons et de liqueurs, telles que: Jambons, épaules fumées. Farine de premier choix, sel. Maquereaux, sardines à l'huile. Huîtres, saumons, lobsters. Fromages divers, asperges. Champignons, gelées et Fruits à l'eau-de-vie et cristallisés. Graines, oignons, pommes de terre; Tabac à fumer et à chiquer. Cigares des meilleures marques; Ferblanterie, quincaillerie; &c. Vin, bière et beurre frais, glacés et constamment en mains.

ANDRUS & BLUM, Opelousas 7 aout 1869. 1m.

Ecurie Publique.

Le soussigné a tenu jour au service du public des Wagons, Hacks, Buggies, chevaux de selle etc. qu'il louera ou avec lesquels il transportera les voyageurs &c. à aussi bon marché que qui que ce soit. Il saisit cette occasion pour annoncer à ses clients et au public en général que dorénavant il nourrira les chevaux à 25 cents par repas.

WM M. JOHNSON, Opelousas 10 juillet 1869. 3m

K. H. Bodemuller, HORLOGER,

RUE BELLEVUE, OPELOUSAS. près le magasin de MM. Bloch & Dupre. On achète l'or et l'argent brisé. Opelousas 10 juillet 1869. 6m

PROPOSITION

AUX PROPRIETAIRES DE TERRES ET D'HABITATIONS.

NOUS afficherons dans le Courrier des Opelousas, en Français et en Anglais, les Habitations, les terres et autres propriétés dont les propriétaires voudront disposer, aux conditions suivantes, savoir: Cinq piastres payables d'avance, pour chaque propriété, plus un pour cent sur le montant de la vente, si toutefois la propriété est vendue tandis qu'elle est annoncée dans le Courrier. Rien ne sera réclamé (en outre des cinq piastres) si la propriété n'est pas vendue. Nous favorisons autant qu'il sera en notre pouvoir, la vente des propriétés ainsi annoncées. Cent qui nous enverront des avis de cette catégorie, devront nous faire savoir s'ils désirent le préavis de l'office plus haut mentionnée, autrement, ces annonces seront publiées aux conditions ordinaires. Opelousas 7 Aout 1869.

A VENDRE.

ONZE TERRAINS, situés dans les limites du village St. Charles, Grand Coteau, dans la rue principale, près de l'ancien magasin de M. Eug. Petelin.

216 Arpents de terre, situés à 3 milles à l'Ouest d'Opelousas, près de l'habitation de M. Ouzéline A. Guidry.

400 Arpents de terre joignant le morceau plus haut mentionné, et qui sont parfaitement adaptés à la culture de la canne à sucre et du coton.

Terres et terrains sont vendus à un prix très modéré et à des conditions favorables aux acquéreurs. Pour plus de renseignements s'adresser à J. & A. PERRODIN, Opelousas. 7 aout 1869.

Travail libre.—Bourse et Encouragement de Terres.

Encouragez des rues Lafayette et Nouvelle-Léve, Nouvelle-Orléans.

LES Commissaires d'Enregistrement ont établi une Bourse de travail pour les hommes et les femmes demandant du travail, et pour tous les résidents de l'Etat qui ont besoin de travailleurs. Ils ont également établi un bureau pour les personnes qui ont des habitations, des fermes ou des terres à vendre ou à louer. Le bureau est ouvert de 9 heures du matin à 3 heures P. M. Les planteurs sont priés d'y adresser leurs demandes et d'y communiquer, pour la publication, tout ce qui a trait au climat, à la salubrité, aux avantages et aux ressources de la Louisiane, à l'effet d'attirer les capitaux et les travailleurs. Les lettres doivent être adressées à JAMES O. NOYES, président et agent général du Bureau des Commissaires d'Enregistrement. Nouvelle-Orléans 26 Juin 1869.

PIANO.

A vendre, un piano de second main, très bien conservé, à 61 octaves. S'adresser au bureau du Courrier. Opelousas 15 mai 1869. 49

BOIS DE CHARPENTE.

CEUX qui ont besoin de bois de charpente sont priés de s'adresser à MM. Dom. Lalanne & frères, à Washington, à Bloch & Dupre, Opelousas, où ils pourront laisser leurs ordres, qui seront promptement exécutés.

A. SAMUELS, Moulin de la Grande Rivière, 10 Juillet 1869. 3m

A louer ou a vendre.

UNE RESIDENCE confortable située dans un endroit retiré et agréable de la ville d'Opelousas.

Pour les particularités, s'adresser à Messieurs Moore & Morgan, ou au bureau du Courrier. Opelousas 26 Juin 1869. 3tf

Savon et Chandelles.

Le soussigné, fabricant de savon et de chandelles, informe le public qu'il prendra du suif en échange de sa marchandise. Ceux qui ont besoin de ces articles se trouveront bien de l'échange libéral qu'offre le soussigné. Il garantit que ses chandelles de 6 à la livre, dureront 9 heures.

A. BORME, Opelousas 12 Sept. 1869. 3m